

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

PREAMBULE

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif 2024 a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 15 mars 2024,
- Le vote du budget primitif 2021 intervenu le 12 avril 2024,
- Les décisions modificatives adoptées les 27 septembre 2024.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et expliciter les données contenues dans les maquettes budgétaires, maquettes répondant aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

L'ensemble de ces documents est mis à disposition du public via le site internet de la Ville (<https://agglo-compiegne.fr/finances-de-la-ville-de-compiegne>).

En ce qui concerne les élus municipaux, ces documents font partie du dossier du conseil municipal transmis dans les légaux prévus à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rapport fait état de comparaison avec la moyenne de la strate qui regroupe les communes de 20.000 à 50.000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé.

Synthèse générale

Le budget principal 2024 totalise 83,15 M€ de recettes comprenant 67,08 M€ de recettes de fonctionnement, 1,73 M€ correspondant à l'excédent reporté de 2023, et 14,34 M€ de recettes d'investissement.

Les dépenses s'élèvent à 80,90 M€ et sont composées de 61,38 M€ de dépenses de fonctionnement et 17,80 M€ de dépenses d'investissement auxquels s'ajoute la reprise du déficit d'investissement de l'exercice précédent de 1,72 M€.

Le budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu totalise 414,1 k€ de recettes et 286,2 k€ de dépenses. S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 16,9 k€.

Table des matières

PREAMBULE	2
I. BUDGET PRINCIPAL	4
A. LES RESULTATS 2024	4
B. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
1) Les recettes de fonctionnement	5
1.1 - Chapitre 73 – Impôts et taxes et Chapitre 731- Fiscalité locale	6
1.2 - Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	7
1.3 - Chapitre 70 – Produits des services	8
1.4 - Autres chapitres	8
2) Les dépenses de fonctionnement	9
2.1 - Chapitre 011 – Charges à caractère général	9
2.2 - Chapitre 012 – Charges de personnel	10
2.3 - Chapitre 65 – Autres dépenses de gestion courante	10
2.4 - Les autres chapitres de dépenses de fonctionnement	10
3) L'épargne, capacité d'autofinancement brute et nette	11
C. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12
1) Les recettes d'investissement	13
2) Les dépenses d'investissement	14
3) Les Restes à Réaliser	16
4) Situation de l'endettement :	16
D. RATIOS LEGAUX :	17
II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU	18
CONCLUSIONS	19

I. BUDGET PRINCIPAL

A. LES RESULTATS 2024

Section	Reprise résultats 2023	Résultat d'exécution 2024	Résultats de clôture 2024 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)	Affectation porposée
Fonctionnement	1 733 845,05	5 697 789,93	7 431 634,98	0,00	7 431 634,98	3 146 849,61
Investissement	-1 719 200,71	-3 462 391,10	-5 181 591,81	896 806,44	-4 284 785,37	4 284 785,37
Total :	14 644,34	2 235 398,83	2 250 043,17	896 806,44	3 146 849,61	

Le résultat de clôture 2024, composé du résultat d'exécution 2024 et de la reprise des résultats de 2023, est excédentaire de 2 250 043,17 € comprenant :

- Un résultat excédentaire de 7 431 634,98 € en fonctionnement,
- Un besoin de financement de 5 181 591,81€ en investissement.

Le résultat global de clôture est augmenté du solde des restes à réaliser de 896 806,44 € d'où un résultat cumulé global excédentaire de 3 146 849,61 €.

Les prévisions budgétaires étant équilibrées, le résultat d'exécution est influencé par :

- Les écarts liés au taux d'exécution des prévisions budgétaires induits d'une part par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités,
- La non-exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.

Afin d'apprécier le compte administratif 2024, il convient de rapprocher les prévisions budgétaires inscrites avec les réalisations effectives, mais également de constater l'évolution du niveau de dépenses et de recettes depuis ces dernières années.

B. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le compte administratif 2024 s'équilibre à 68 809 725 € en section de fonctionnement compte tenu du résultat antérieur reporté de 1 733 845 € (en violet).

COMPTE ADMINISTRATIF - SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Chap.	Intitulés	CA 2022	CA 2023	CA 2024
011	Charges à caractère général	14 126 264	15 466 898	15 428 005	70	Produits des services du domaine	4 778 096	5 568 256	5 794 377
012	Charges de personnel	35 660 820	36 901 091	37 348 995	73	Impôts et taxes	44 619 037	45 768 863	46 718 834
022	Dépenses imprévues	-	-	-	74	Dotations et participations	11 223 875	11 590 114	12 232 528
65	Charges de gestion courante	3 918 621	4 103 967	4 573 909	75	Autres produits de gestion courante	755 659	1 155 506	1 508 353
66	Charges financières	780 607	854 970	929 513	76	Produits financiers	10	14	19
67	Charges exceptionnelles	234 681	365 391	39 712	77	Produits exceptionnels	218 767	849 036	548 960
68	Dotations aux provisions	-	-	348	78	Reprises aux provisions	8 855	4 088	-
014	Atténuations de produits	44 011	111 728	40 610	013	Atténuations de charges	379 578	230 822	248 430
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		54 765 004	57 804 046	58 361 092	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		61 983 877	65 166 698	67 051 501
042	Opérations d'ordre	2 099 957	2 950 407	3 016 998	042	Opérations d'ordre	66 362	76 206	24 379
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		56 864 962	60 754 454	61 378 090	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		62 050 239	65 242 904	67 075 880
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	3 706 945	1 560 386	1 733 845
TOTAL DES CHARGES		56 864 962	60 754 454	61 378 090	TOTAL DES PRODUITS		65 757 184	66 803 290	68 809 725
023	Résultat cumulé (excédent)	8 892 222	6 048 836	7 431 635	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		65 757 184	66 803 290	68 809 725	TOTAL DE LA SECTION		65 757 184	66 803 290	68 809 725

Le résultat cumulé de l'exercice (en vert), compte tenu du résultat antérieur reporté (en violet), s'élève à 7 431 635 € : en progression de 1,38 M€ par rapport à 2023 (+ 23%), il est viré en section d'investissement et permet d'autofinancer les investissements.

1) Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
002	Résultat reporté	3 706 945	1 560 386	1 733 845	1 733 845	100,0%	11,1%
013	Atténuation de charges	379 578	230 822	265 000	248 430	93,7%	7,6%
70	Produits des services	4 778 096	5 568 256	5 389 981	5 794 377	107,5%	4,1%
73	Impôts et taxes	44 619 037	45 768 863	11 488 115	11 494 443	101,2%	102,1%
731	Fiscalité locale			34 689 819	35 224 391		
74	Dotations, subventions et participations	11 223 875	11 590 114	12 261 928	12 232 528	99,8%	5,5%
75	Autres produits de gestion courante	755 659	1 155 506	1 241 456	1 508 353	121,5%	30,5%
76	Produits financiers	10	14		19		39,2%
77	Recettes exceptionnelles	218 767	849 036	0	548 960		-35,3%
78	Reprise de provision	8 855	4 088	6 000	0	0,0%	-100,0%
Total recettes de fonctionnement :		65 757 184	66 803 290	67 096 524	68 809 725	102,6%	3,0%

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 102,6% donc supérieur à 100 %, ce qui correspond à la logique budgétaire en matière de recette consistant à l'inscription des seules recettes certaines selon le principe de prudence.

Le niveau de recettes est supérieur de 2M€ à celui du CA 2023 avec un total de 68,81 M€.

L'analyse de cette évolution doit être menée par chapitre.

1.1 - Chapitre 73 – Impôts et taxes et Chapitre 731- Fiscalité locale

Recettes de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
73	Impôts et taxes	44 619 037	45 768 863	11 488 115	11 494 443	100,1%	-74,9%
73211	attribution de compensation	10 409 627	10 409 627	10 409 627	10 409 627	100,0%	0,0%
73212	dotation de solidarité communautaire	872 422	886 901	873 000	870 712	99,7%	-1,8%
7323 (ancien 7364)	Prélèvement sur produits jeux	389 634	183 449	180 000	188 616	104,8%	2,8%
73...	Autres impôts et taxes	30 603 184	32 740 430	25 488	25 488	100,0%	-100,0%
731	Fiscalité locale			34 689 819	35 224 391	101,5%	
73111	Contributions directes	29 714 469	31 503 504	32 320 527	32 706 906	101,2%	3,8%
73123 (ancien 7381)	Droits mutation	2 344 170	1 548 456	1 230 000	1 542 552	125,4%	-0,4%
73141 (ancien 7351)	Taxe sur l'électricité	722 075	993 516	950 000	752 312	79,2%	-24,3%
731,,,	Autre fiscalité locale			189 292	222 622	117,6%	

Ce chapitre a été subdivisé avec le passage à la M57.

Au global ces chapitres sont en progression de presque 950 K€ par rapport au CA 2023.

On notera notamment la forte progression du produit des impositions directes due à la revalorisation des bases de 3,9% avec le gel des taux en 2024 après une baisse du taux de 1% en 2023.

La Ville de Compiègne perçoit 50% du montant de la taxe sur les paris hippiques attribuée aux collectivités suivant les nouvelles dispositions (50% étant reversé à l'échelon intercommunal).

En 2022, la ville a perçu les montants correspondant aux années 2020 et 2021 (décalage de versement suite à la crise COVID). Depuis 2023, le versement de la taxe hipnique a repris un court normal et est en légère progression pour 2024.

On notera par ailleurs, la stabilité de la taxe additionnelle aux droits de mutation à 1,5 M€ après une forte baisse en 2023 suite à la crise sur l'immobilier et un niveau très important en 2022 à 2,3 M€.

1.2 - Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Ce chapitre est en légère progression par comparaison au compte administratif 2023

Recettes de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
74	Dotations, subventions et participations	11 223 875	11 590 114	12 261 928	12 232 528	99,8%	5,5%
74111 (ancien 7411)	dont DGF	3 404 326	3 384 822	3 383 381	3 357 342	99,2%	-0,8%
741123 (ancien 74123)	DSU	2 809 173	2 934 448	3 134 568	3 163 191	100,9%	7,8%
741127 (ancien 74127)	DNP	129 590	116 631	104 968	104 968	100,0%	-10,0%
74718	Autres subv. Etat dont empl. aidés et fds amorçage	760 231	952 897	1 077 124	1 058 116	98,2%	11,0%
7473	Participation CD60	13 907	16 295	60 295	59 164	98,1%	263,1%
74751	Remboursements ARC	5 500	14 000				-100,0%
747888 (ancien 7478)	Autres organismes	1 743 452	1 642 386	1 888 200	1 908 117	101,1%	16,2%
74833 (ancien 74834)	Etat - compensation TF	1 967 539	2 199 387	2 340 923	2 345 247	100,2%	6,6%
74...	Autres dotations, subv..	390 158	329 248	272 469	236 383	86,8%	-28,2%

On note la relative stabilité de la Dotation Globale de Fonctionnement après plusieurs années d'application des mécanismes d'écrêtement, et la hausse de la Dotation de Solidarité Urbaine qui progresse de 229 k€, grâce aux abondements prévus par la loi de finances, la Dotation Nationale de Péréquation diminuant très légèrement.

La compensation de la taxe foncière pour les établissements industriels est en progression de 131 K€.

Le Fond de compensation de la TVA de fonctionnement se maintient à plus de 100 K€.

Augmentation de la participation du Département avec la régularisation des sommes dues pour l'utilisation des gymnases par les collèges pour les années 2022 et 2023 pour un total de 48 K€

L'évolution de la ligne 74 résulte d'une modification du mode de fonctionnement des fonds de la cité éducative (subventions versées directement aux associations)

1.3 - Chapitre 70 – Produits des services

Recettes de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
70	Produits des services	4 778 096	5 568 256	5 389 981	5 794 377	107,5%	4,1%
70321/70323	Occupation du domaine public	172 274	865 590	519 600	572 300	110,1%	-33,9%
70383	Redevance stationnement	465 828	504 375	500 000	518 296	103,7%	2,8%
70384	Forfait post stationnement	274 938	268 291	270 000	292 797	108,4%	9,1%
70388	Autres redevances diverses	68 906	70 815	74 500	84 092	112,9%	18,7%
7062	Redev. culturelles	252 180	271 690	267 289	268 518	100,5%	-1,2%
70631	redev. Sportif	493 923	462 855	482 500	499 562	103,5%	7,9%
70632	redev. Loisirs	197 390	198 011	197 000	210 350	106,8%	6,2%
7066	redev. Sociale	385 798	436 078	439 000	443 595	101,0%	1,7%
7067	redev. Périscolaire	1 010 829	1 026 513	1 007 000	1 038 713	103,1%	1,2%
70843	MAD personnel facturée au CCAS				202 586		
70846	MAD personnel au GFP en faveur de l'ARC	132 901	191 879	192 000	334 007	174,0%	74,1%
70848	MAD personnel - Autres organismes	356 793	331 029	535 970	480 555	89,7%	45,2%
70873	Remb. frais CCAS	296 740	319 806	325 000	195 326	60,1%	-38,9%
70876	Remb frais ARC	399 322	385 803	344 422	392 347	113,9%	1,7%
70...	Autres pdts services	97 998	-630 070	-283 900	-310 967	109,5%	-50,6%

Augmentation des produits des services, avec une progression de 230 K€.

Augmentation de la refacturation du personnel mis à disposition du CCAS suite à l'embauche d'un référent de parcours à la Plateforme de Réussite Éducative, changement de nature comptable en 2024 (cumul des ligne 70343 et 70373).

1.4 - Autres chapitres

Le chapitre 77 enregistre notamment la réalisation des cessions mobilières et immobilières.

En 2024, plusieurs cessions immobilières ont pu être concrétisées pour une valeur de 501 K€ avec la cession de 2 biens.

L'annulation de divers mandats des années antérieures pour 48 K€.

2) Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
011	Charges à caractère général	14 126 264	15 466 898	17 056 150	15 428 005	90,5%	-0,3%
012	Charges de personnel	35 660 820	36 901 091	37 910 000	37 348 995	98,5%	1,2%
014	Atténuation de produits	44 011	111 728	117 000	40 610	34,7%	-63,7%
65	Autres charges de gestion courante	3 918 621	4 103 967	5 016 940	4 573 909	91,2%	11,5%
67	Charges exceptionnelles	234 681	365 391	60 000	39 712	66,2%	-89,1%
68	Dotations aux provisions			10 000	348	3,5%	
023	Virement à la section d'investissement			3 435 392		0,0%	
042 (1)	opérations d'ordre entre section	2 099 957	2 950 407	2 559 742	3 016 998	117,9%	2,3%
Total dépenses de fonctionnement		56 864 962	60 754 454	67 096 524	61 378 090	96,41%	1,03%

Le taux d'exécution est de 96,41 % avec un total de dépenses de près de 61,4 M€ contre 60,6 M€ au compte administratif 2023.

Cette exécution s'explique par les éléments suivants.

2.1 - Chapitre 011 – Charges à caractère général

Dépenses de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
011	Charges à caractère général	14 126 264	15 466 898	17 056 150	15 428 005	90,5%	-0,3%
6042	dont prestations	1 015 922	1 104 981	1 169 780	1 165 222	99,6%	5,5%
6061	fluides	4 652 334	5 029 465	5 072 000	4 205 151	82,9%	-16,4%
6062 à 6068	Autres fournitures non stockées	2 012 083	2 114 894	2 211 614	2 024 949	91,6%	-4,3%
611	contrat prest. service	255 700	335 726	393 740	350 680	89,1%	4,5%
613 et 614	locations et charges locatives	717 755	804 008	1 047 200	925 996	88,4%	15,2%
615	entretien et réparation	2 754 106	2 783 958	3 186 462	3 045 535	95,6%	9,4%
623	communication, publication, manifestations	593 762	716 758	983 531	890 830	90,6%	24,3%
011..	Autres dépenses	2 124 602	2 577 107	2 991 824	2 819 642	94,2%	9,4%

Le niveau de dépenses est globalement stable avec une baisse importante des fluides liée notamment à des avoirs substantiels qui compense les augmentations liées à l'inflation.

Les charges concernant la communication, les publications et les manifestations sont en progression du fait d'un changement de nomenclature comptable et d'action d'animation de soutien pour le commerce de centre-ville.

2.2 - Chapitre 012 – Charges de personnel

Dépenses de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
012	Charges de personnel	35 660 820	36 901 091	37 910 000	37 348 995	98,5%	1,2%

Une progression contenue de 450k M€ des charges de personnel en 2024 compte tenu :

Des coûts importants relatifs aux mesures réglementaires + 543 000 € :

- Ajout de 5 points d'indice en janvier 2024 : + 300 000€
- Hausse du point d'indice (+1,5 %) en juillet 2023 – coût année pleine 2024 : + 210 000 €
- Mesures prises pour le relèvement des bas de grille (qui suivent la hausse du SMIC) au 01/01/23, 01/05/23 et 01/07/23 – coût année pleine 2024 : + 33 000 €

À noter, certaines anticipations haussières ne se sont pas concrétisées.

On notera également une baisse du montant des allocations chômage, en raison de l'adhésion aux ASSEDIC (- 100 000€) et, au niveau du flux de personnel, davantage de sorties que d'entrées (-134 000€)

2.3 - Chapitre 65 – Autres dépenses de gestion courante

Dépenses de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
65	Autres charges de gestion courante	3 918 621	4 103 967	5 016 940	4 573 909	91,2%	11,5%
6521	Dont Déficit budget annexe					nc	
657362	Sub. CCAS	265 000	265 000	265 000	265 000	100,0%	0,0%
6574	Sub; associations	3 020 208	3 268 387	3 945 772	3 618 616	91,7%	10,7%
65..	Autres char gest. cour.	633 413	570 581	806 168	690 292	85,6%	21,0%

Augmentation de 470 K€ sur le chapitre suite au transfert du personnel pris en charge directement par le CACCV pour 350 K€ et au transfert des subventions exceptionnelles du chapitre 67 vers le chapitre 65.

2.4 - Les autres chapitres de dépenses de fonctionnement

S'agissant des charges financières, l'augmentation de 75 K€ est liée à l'augmentation des taux sur nos emprunts à taux variable et à la contractualisation sur 2023 de 2,7 M€ d'emprunts nouveaux.

Les charges exceptionnelles sont en baisse avec le transfert des subventions exceptionnelles vers le chapitre 65.

Les autres dépenses sont constituées des écritures liées aux amortissements et aux écritures d'ordre consécutives aux sorties de l'actif patrimoniale des biens cédés.

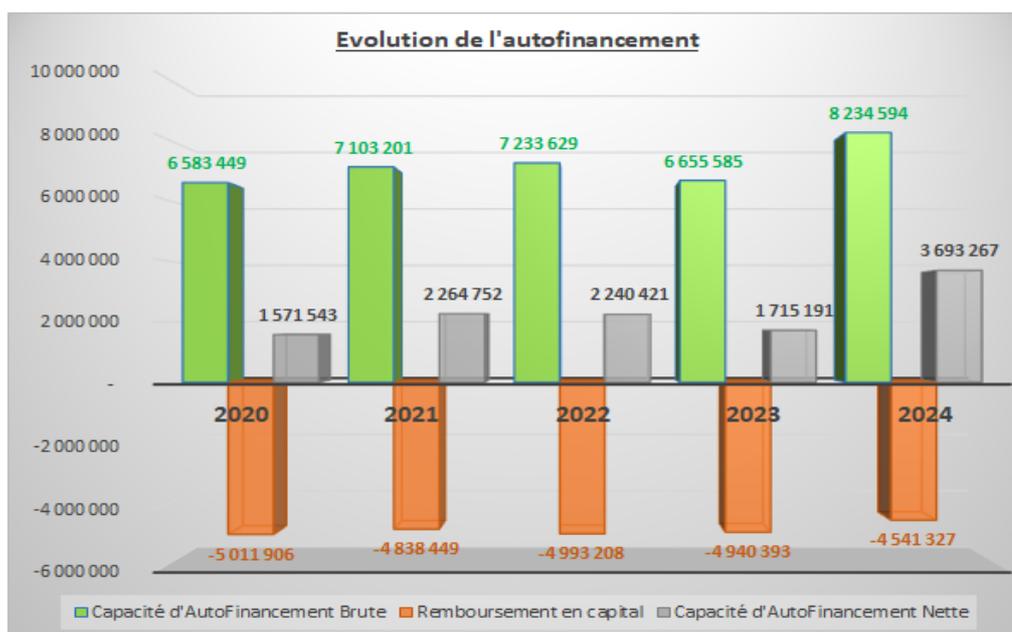
3) L'épargne, capacité d'autofinancement brute et nette

Autofinancement de l'exercice (en M€)	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fonctionnement courants (dont 72)	57 713 292	59 583 034	61 805 909	64 358 396	66 547 358
Charges fonctionnement courantes	- 49 457 085	- 51 356 064	- 53 749 716	- 56 583 685	- 57 391 520
Excédent Brut de Fonctionnement (EBF)	8 256 207	8 226 970	8 056 192	7 774 711	9 155 839
+ Transferts de charges	-	-	-	-	-
+ Produits financiers (761 et 768 sauf 786)	-	10	10	14	19
- Charges financières (sauf 686)	- 1 018 378	- 881 844	- 780 607	- 854 970	- 929 513
+ Produits exceptionnels (sauf 775)	192 182	228 976	192 714	101 222	47 960
- Charges exceptionnelles (sauf 675-676)	- 846 563	- 470 912	- 234 681	- 365 391	- 39 712
Capacité d'AutoFinancement Brute	6 583 449	7 103 201	7 233 629	6 655 585	8 234 593
Remboursement en capital	- 5 011 906	- 4 838 449	- 4 993 208	- 4 940 393	- 4 541 327
Capacité d'AutoFinancement Nette	1 571 543	2 264 752	2 240 421	1 715 191	3 693 266
Evolution CAF brute en %	12%	8%	2%	-8%	24%
Evolution CAF nette en %	25%	44%	-1%	-23%	115%
Taux d'épargne brute	11%	12%	12%	10%	12%
Taux d'épargne nette	3%	4%	4%	3%	6%

La Capacité d'autofinancement brute de la Ville s'établit à 8,23 M€ en 2024 contre 6,65 M€ en 2023 soit une progression de 1,58 M€ (+ 24%).

La Capacité d'autofinancement nette de la Ville s'établit à 3,69 M€ en 2024 contre 1,71 M€ en 2023 soit une progression de 1,98 M€ (+ 115%).

Le taux d'épargne brute est de 12% ce qui signifie que 12% des recettes réelles de fonctionnement perçues sont épargnées.



C. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

COMPTES ADMINISTRATIF - SECTION D'INVESTISSEMENT									
ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Chap.	Intitulés	CA 2022	CA 2023	CA 2024
021	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-	021	Résultat cumulé (excédent)	8 892 222	6 048 836	7 431 635
10222	FCTVA	-	-	-	10222	FCTVA	1 103 892	1 844 982	1 216 200
10226	Taxe d'aménagement	-	117 445	-	10226	Taxe d'aménagement	191 891	543 908	1 261 710
1068	Excédents fonctionnement capitalisé	-	296 227	-	1068	Excédents fonctionnement capitalisé	3 560 024	7 331 837	4 314 991
13	Subventions d'investissement	-	-	-	13	Subventions d'investissement	3 664 986	2 456 032	2 230 184
1641	Emprunts et dettes assimilées	4 993 208	4 940 393	4 541 327	1641	Emprunts et dettes assimilées	4 200 000	2 701 500	2 116 856
165	Dépôts et cautionnement reçus	-	-	-	165	Dépôts et cautionnement reçus	805	-	-
168	Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	168	Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	373 104	506 964	308 908	204	Subventions d'équipements versées	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles	221 409	356 629	841 708	20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	2 219 274	1 782 935	1 613 443	21	Immobilisations corporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours	9 639 569	5 814 841	10 294 996	23	Immobilisations en cours	-	-	1 542
26	Participations & créances rattachées	-	-	-	26	Participations & créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	681	-	-	27	Autres immobilisations financières	-	-	-
45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	5 748	-	45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	1 860	3 888
020	Dépenses imprévues	-	-	-	024	Produits cessions d'immobilisations	-	-	-
DEPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE		17 447 246	13 821 182	17 600 382	RECETTES RELLES DE L'EXERCICE		21 613 820	20 928 956	18 577 007
040	Quote-part des subventions	66 362	76 206	24 379	040	Opérations d'ordre	2 099 957	2 950 407	3 016 998
041	Opérations patrimoniales	75 604	657 908	174 032	041	Opérations patrimoniales	75 604	657 908	174 032
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		17 589 211	14 555 296	17 798 793	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		23 789 381	24 537 271	21 768 037
001	Résultat antérieur reporté (N-1)	2 960 287	5 652 339	1 719 201	001	Résultat antérieur reporté (N-1)	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES		20 549 498	20 207 636	19 517 994	TOTAL DES RECETTES		23 789 381	24 537 271	21 768 037
Dépenses reportées sur N+1		3 165 366	5 810 823	5 475 547	Recettes reportées sur N+1		1 485 869	3 215 032	6 372 353
TOTAL DE LA SECTION		23 714 864	26 018 458	24 993 541	TOTAL DE LA SECTION		25 275 250	27 752 304	28 140 390
TOTAL DU CA		89 472 048	92 821 748	93 803 266	TOTAL DU CA		91 032 434	94 555 593	96 950 115
Résultat de clôture cumulé		1 560 386	1 733 845	3 146 850					

La section d'investissement s'équilibre à 28 140 390 € compte tenu :

- du résultat cumulé (en vert) de 7 431 635 € viré de la section de fonctionnement
- de l'excédent de fonctionnement capitalisé (en orange) de 4 314 991 €
- du résultat antérieur reporté (en violet) de 1 719 201 €
- des restes à réaliser en dépenses (dépenses reportées) de 5 475 547 €
- des restes à réaliser en recettes (recettes reportées) de 6 372 353 € dont 4 800 000 € d'emprunts.

Le compte administratif 2024 s'équilibre dans sa globalité à 96 950 115 €.

Comme indiqué en partie A, il permet de dégager un excédent de clôture de 3 146 850 € qui est repris au Budget Primitif 2025.

1) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement totalisent 14,3 M€ contre 18,5 M€ au compte administratif 2023.

Recettes d'investissement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
10	Dotations et fds propres	4 855 807	9 720 727	6 704 991	6 792 901	101,3%	-30,1%
10222	dont FCTVA	1 103 892	1 844 982	1 200 000	1 216 200	101,4%	-34,1%
10226	Taxe aménagement	191 891	543 908	1 190 000	1 261 710	106,0%	132,0%
1068	Excédent de fct. capitalisé	3 560 024	7 331 837	4 314 991	4 314 991	100,0%	-41,1%
13	Subventions d'investissement	3 664 986	2 456 032	4 505 175	2 230 184	49,5%	-9,2%
131/2	dont subventions	2 926 664	1 689 469	3 489 575	1 431 989	41,0%	-15,2%
1345 (ancien 1342)	Amendes de police	340 205	493 628	486 217	486 217	100,0%	-1,5%
13462 (ancien 1347)	Autres dont DSIL	398 116	272 935	529 383	311 978	58,9%	14,3%
16	Recours à l'emprunt	4 200 805	2 701 500	7 854 688	2 116 856	27,0%	-21,6%
20-23-27	Autres recettes d'équipement				1 542	nc	
024	Pdts de cessions			1 377 000		nc	
454201	Opérations pour compte de tiers		1 860	10 888	3 888	35,7%	109,0%
021	Provenance de la section de fct.	0	0	3 435 392	0	nc	
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 099 957	2 950 407	2 559 742	3 016 998	117,9%	2,3%
041	Opérations patrimoniales	75 604	657 908	325 000	174 032	53,5%	-73,5%
Total recettes d'investissement :		14 897 159	18 488 435	26 772 876	14 336 402	61,43%	-22,46%

Les dotations et fonds propres baissent de 2,9 M€ avec une diminution du montant perçu au titre du Fonds de Compensation de la TVA de 629 K€ liée au niveau de dépenses d'investissement de l'exercice 2023. On note par contre une reprise du produit de la Taxe d'Aménagement à 1,3 M€ après début de reprise en 2023 à 544 K€, conséquence positive des opérations d'aménagement et des constructions menées ces dernières années.

L'affectation du résultat en investissement (excédents de fonctionnement capitalisés) diminue compte tenu du taux réalisation en 2023 des investissements.

Les subventions perçues affichent un montant en 2024 inférieur à 2022 et 2023 avec le glissement dans la réalisation de programme d'investissement. Les subventions non perçues mais notifiées seront inscrites au budget primitif 2025 au titre des restes à réaliser.

2) Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		CA 2022	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Taux d'exécution	Variation de CA à CA
001	Solde N-1	2 960 287	5 652 339	1 719 201	1 719 201	100,0%	-69,6%
10/13	Remb. Subventions /dotations		413 672	100 000	0	0,0%	-100,0%
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166)	4 993 208	4 940 393	4 659 400	4 541 327	97,5%	-8,1%
	Dépenses d'équipement	12 453 356	8 461 369	19 941 896	13 059 055	65,5%	54,3%
26/27	Immob. Financières	681					
454101	Opérations pour compte de tiers		5 748	7 000		0,0%	-100,0%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	66 362	76 206	20 380	24 379	119,6%	-68,0%
041	Opérations patrimoniales	75 604	657 908	325 000	174 032	53,5%	-73,5%
Total dépenses d'investissement :		20 549 498	20 207 636	26 772 876	19 517 994	72,90%	-3,41%

Les dépenses d'investissement totalisent 19,5 M€ en 2024 contre 20,2 M€ en 2023.

Ce montant intègre la reprise du déficit d'investissement de 2023 bien inférieur aux exercices précédents.

Cependant les dépenses d'équipement sont en forte progression pour arriver à un niveau encore supérieur à 2022, à cela s'ajoute comme vu précédemment des restes à réaliser importants.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de 65.5% à comparer aux 48% de 2023.

Pour 2024, de grands projets dans le cadre du NPRU (nouveau programme de renouvellement urbain) ont débuté pour être poursuivi sur l'exercice 2025 tel que le centre de rencontre de la Victoire, le gymnase Pompidou ...

Les principales réalisations de 2024 sont les suivantes :

CULTURE		Montant en €
MUSEE DE LA FIGURINE		128 995
SPORTS		Montant en €
STADE JOUVE SENEZ		402 702
TRAVAUX DANS LES PISCINES dont études diagnostics complexe Mercière		226 302
PROJETS DIVERS SPORT (Grand Parc, city stade de la Peupleuraie)		111 820
ADMINISTRATION, SOCIALE ET ECOLES		Montant en €
CENTRE RENCONTRE VICTOIRE		1 853 821
ECOLE FAROUX		462 618
CANTINE EN REGIE		329 762
CHANGEMENT CHAUDIERE ET AMELIORATION DES INSTALLATION DE CHAUFFAGE (raccordement au réseau de chaleur école Hersan, Jeanne d'Arc, Saitn Germain, Desnos... , mise en place de robinets thermostatiques, Télégestion aux salles Saint Nicolas...)		240 775
ACCESSIBILITE (école Pompidou, maternelle Lebesgue, bibliothèque Bellicart, cimetièrè nord...)		204 387
ECONOMIE ENERGIE ECOLES (Robinets thermostatiques écoles Lebesgue, Robida, Saint Germain et Saint Lazare, Eclairage Led : école Rothschild, Robida, Pompidou, Lebesgue...)		138 046
VERDISSEMENT COURS ECOLES dont école Philéas Lebesgue		136 631
ECONOMIE D ENERGIE (mise en place éclairage Led : Centre Antoine vivenel, centre de rencontre Bellicart, Bibliothèque Mourichon...)		111 303
VOIRIE ET ESPACES EXTERIEURS		Montant en €
BOULEVARD GAMBETTA ETATS UNIS		985 833
VOIRIE (programme annuel d'entretien, réfection de trottoirs dont rue Charles Demonchy, travaux de sécurité routière, achat de matériel tehnique, détection des réseaux, écoulement des eaux pluviales...)		709 922
REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC programme de mise en Led de l'éclairage public		676 798
AMENAGEMENTS EXTERIEURS (plantation d'arbres et d'arbustes, végétalisation parking Saint Nicolas, rue Solférino, aménagment carrefour rue de Soissons, rue Clémenceau, mobiliers urbains, travaux de clôture crèche Parc Bayser, crèche Le Nid, école Fosse à courrier, Résidence Maire Caroline...)		655 344
ENFOUISSEMENT RESEAUX (avenue de la Marne, rue Saint Joseph, rue Charmolue, rue Joseph Leprince ...)		477 449
RUE DE PIERREFONDS		420 843
REHABILITATION VOIRIES (dont rue Eugène Louis, réfection suite aux émeutes, rue des Frères Gréban, création d'un plateau rue du Bataillon de France...)		400 941
ENTRETIEN DE L' ECLAIRAGE PUBLIC (Mise en lumière du pont Louis XV, de la porte de la Chapelle, de l'église Saint Germain, remplacement mats rue de l'Aillette, rure de l'estacade ... rénovation éclairage public avenue de l'armistice cimetièrè Sud ...)		359 865
AMENAGEMENT CYCLABLE (rue du port à bateaux, quartier Pompidou, rue Winston Churchill, Parc Bayser...)		234 160
AIRES DE JEUX (square Jean Moulin et Blaise Pascal)		111 192
MATERIELS		Montant en €
ANIMATION CULTURE ET SPORT (aquisition de matériel divers dont instruments de musique pour le conserevatoire, matériel technique pour l'Espace Jean Legendre, grillage et cloture pour les stades, restauration d'œuvres, convecteurs...)		492 208
MATERIEL INFORMATIQUE		304 124
MATERIEL DE TRANSPORT		259 788
CABLAGE INFORMATIQUE		159 309
VIDEOSURVEILLANCE		126 285
BATIMENTS		Montant en €
BATIMENTS COMMUNAUX (aménagement de l'accueil Etat Civil, matériel et outillage tecchnique, menuiseries dont Bellicart, Bayser, Hotel de ville, couverture, mise en sécutrité, curage ...)		844 829
ENFANCE ET ECOLES (réfection toilettes Robida, aire de jeux école A Thierry, désamiantage sl école Pompidou, enrobé cours d'école...)		415 033
TRAVAUX PETITE CHANCELLERIE		321 017

3) Les Restes à Réaliser (RAR)

Les restes à réaliser en dépenses correspondent à des investissements engagés juridiquement et financièrement mais qui n'ont pas été totalement consommés tels que, pour les principaux : la restauration de l'église Saint Jacques (426k€), la création d'un espace d'accueil au stade Cosyns (339k€), des équipements de vidéosurveillance (307 k€), des travaux d'économie d'énergie avec le passage en LED de bâtiment et le remplacement de CTA (Centrale de Traitement d'Air au Ziquodrome (307k€), la réhabilitation de l'éclairage public dans le cadre de la maîtrise d'énergie (232k€), l'aménagement des aires de jeux (196k€), le changement de chaudière au gymnase Tainturier et le raccordement au réseau de chaleur (187k€), la réhabilitation du Skate Park (154k€), du matériel informatique (145 k€), des travaux de voirie avec la rue Calmette (119k€), le verdissement des cours d'école (119 k€), des travaux d'accessibilité (116k€) des travaux du Centre de Rencontre de la Victoire (115 k€), la rénovation du gymnase Pompidou (108 k€), ...

Ils seront pour l'essentiel réalisés sur le 1^{er} semestre 2025.

En cumulant les dépenses réalisées en 2024 et les Restes à réaliser 2024 qui seront effectifs début 2025 nous arrivons à un taux de réalisation de 92,94% du prévisionnel.

Les restes à réaliser en recettes comprennent un emprunt en 2024 pour un montant de 4,8 M€, ainsi que des subventions notifiées mais non perçues ; pour les principales : les subventions pour le Centre de Rencontre de la Victoire, Fonds Vert, Région et département (677k€), le Fonds de concours de l'ARC pour la réhabilitation de l'éclairage public (200k€), la subvention du département pour le boulevard des États-Unis (125k€), la DSIL pour la Rue de Pierrefonds (115k€) ...

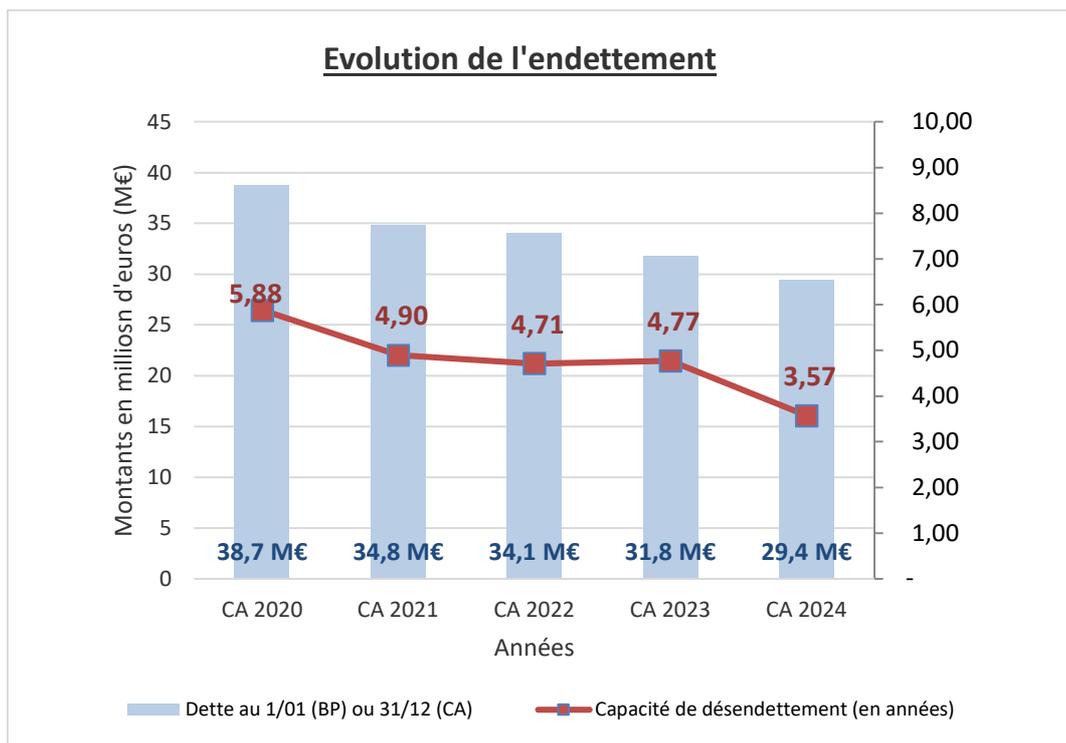
4) Situation de l'endettement :

Endettement	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dette au 1/01 (BP) ou 31/12 (CA)	38 712 106	34 797 382	34 081 996	31 770 188	29 417 606
Épargne brute	6 583 449	7 103 201	7 233 629	6 655 585	8 234 593
Capacité de désendettement (en années)	5,88	4,90	4,71	4,77	3,57

La baisse de l'endettement permet de conserver une capacité de désendettement à un bon niveau : elle s'établit à 3,57 années contre 4,77 à fin 2023. À noter le report sur 2025 de 4,8 M€ d'emprunt contractualisé en 2024 mais non consolidé sur l'exercice. (Pour rappel : report de 2,1 M€ en 2023)

Pour mémoire, la norme retenue par le législateur est de 12 années maximum pour les communes.

Le désendettement de la commune peut être visualisé ci-dessous :



D. RATIOS LEGAUX :

Il s'agit des ratios synthétiques sur la situation financière des collectivités, prévus à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ratios	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Moyenne strate ⁽²⁾
Population ⁽¹⁾	41 235	41 567	41 643	41 470	41 418	
Dépenses réelles de fonctionnement /population	1 245	1 268	1 315	1 394	1 409	1 517
Produit des impositions directes /population	695	693	714	760	790	718
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 420	1 456	1 488	1 571	1 619	1 655
Dépenses d'équipement brut/population	187	178	299	204	315	395
Encours de dette/population	939	837	818	766	710	976
DGF/population	154	153	152	155	160	202
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	64,4%	64,4%	65,1%	63,8%	64,0%	59,0%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	96,2%	95,1%	96,4%	96,3%	93,8%	97,8%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13,2%	12,3%	20,1%	13,0%	19,5%	23,9%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	66,1%	57,5%	55,0%	48,8%	43,9%	60,8%
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	11,2%	11,7%	11,7%	10,2%	12,3%	nc

(1) population légale (municipale et comptée à part) au 1er janvier de l'année.

(2) site internet www.collectivites-locales.gouv.fr, publication les collectivités locales en chiffres 2024, données de l'année 2023

II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

Section	Reprise résultats 2022 (1)	Résultat d'exécution 2023	Résultats de clôture 2023 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	16 979,19	127 857,14	144 836,33	0,00	144 836,33
Total :	16 979,19	127 857,14	144 836,33	0,00	144 836,33

Le résultat d'exécution 2024 excédentaire qui entraîne un résultat de clôture positif suite à la vente de 3 lots. Ces résultats découlent de l'exécution budgétaire suivante :

Recettes de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Taux exécution
002	Résultat reporté					
70	Vente de terrains	71 060	223 850	200 000	180 546	90,3%
74	Subventions partenaires externes					
77	Subventions d'équilibre		0		0	
75	Produits divers				98	
-	Mouvements d'ordre	10 030	69 999	90 000	52 787	58,7%
	TOTAL recettes de Fct :	81 090	293 849	290 000	233 432	80,5%
Dépenses de fonctionnement		CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Taux exécution
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,07				
6015	Terrains à aménager					nc
6045	Frais d'études		25 998			
605	Travaux	10 029	44 000	90 000	52 787	58,7%
66	Intérêts des emprunts					
-	Autres frais		0		0	
-	Mouvements d'ordre	71 060	223 850	200 000	180 644	90,3%
	TOTAL dépenses de Fct :	81 090	293 849	290 000	233 432	80,5%
Recettes d'investissement		CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Taux exécution
002	Excédent invest			16 979	16 979	
1641	Emprunt	0	0	0	0	
-	Mouvements d'ordre	71 060	223 850	200 000	180 644	90,3%
	TOTAL recettes d'inv. :	71 060	223 850	216 979	197 624	91,1%
Dépenses d'investissement		CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Taux exécution
001	Déficit invest.	197 903	136 872		0	
1641	Emprunt					
-	Mouvements d'ordre	10 030	69 999	90 000	52 787	59%
	TOTAL Dépenses d'inv. :	207 932	206 871	90 000	52 787	59%

CONCLUSIONS

Dans la continuité des années précédentes et conformément aux engagements pris en début de mandat, la Ville de Compiègne maintient le cap d'une gestion rigoureuse et dynamique qui lui permet de maintenir un niveau de service public de qualité et d'autofinancer une part importante de son programme d'investissements ambitieux en limitant le recours à l'emprunt.

Le compte administratif 2024 se caractérise par :

- Une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement avec une évolution de + 1,03% inférieure à l'inflation,
- Une progression de 3% des recettes de fonctionnement qui résulte notamment de la dynamique des bases fiscales malgré le gel des taux en 2024 qui a fait suite à la baisse de 1% en 2023,
- Une augmentation substantielle de l'épargne qui permet de limiter le recours à l'emprunt :
 - + 1,58 M€ de capacité d'autofinancement brute soit + 24 %
 - + 1,98 M€ de capacité d'autofinancement nette soit + 115 %
 - Une progression des taux d'épargne
- Un niveau d'investissement soutenu conformément au Plan Pluriannuel d'Investissement 2024 - 2027 avec 13,06 M€ de dépenses effectuées en 2024, soit un taux de réalisation de 65,5% et des restes à réaliser pour 5,48 M€.
- Une baisse de l'endettement de 2,35 M€ soit un encours de dette de 29,42 M€ contre 31,77 M€ en 2023 (38,7 M€ en 2020).
- Une capacité de désendettement dynamique qui s'établit à 3,57 années d'épargne brute.